COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 MARS 2013

Le Conseil municipal a décidé :

- d'adopter les comptes administratif et de gestion de 2012
- d'approuver le bilan des acquisitions et des cessions immobilières 2012
- d'approuver les propositions d'affectation des résultats 2012
- de maintenir le taux des impôts locaux à leur niveau actuel
  soit : 9,70 % pour la taxe d'habitation
  22,09 % pour la taxe sur le foncier bâti
  30,43 % pour la taxe sur le foncier non bâti
- de voter les budgets proposés pour 2013 :

budget principal :	section de fonctionnement :	7.379.233 €
	section d'investissement :	3.590.104 €
budget campings :	section d'exploitation :	1.481.466 €
	section d'investissement :	567.840 €
budget ports :	section de fonctionnement :	120.487 €
	section d'investissement :	153.199 €

(4 voix contre : Y. Berret. - J. Leduc.- C. Drouaud. – J. Delrey)

- d'arrêter la liste des subventions aux associations et autres organismes pour l'année 2013
- de solliciter une subvention au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux, au taux de 40 %, pour une première tranche de travaux de mise aux normes d'accessibilité à réaliser au Centre d'hébergement, à hauteur de 67.580 € hors taxes.
- d'autoriser la signature de la convention d'objectifs à passer avec l'association « Histoire et patrimoine » dans la mesure où la subvention attribuée à cette association qui organise les fêtes marines et « Sites en scène » atteint 23.000 euros.
- d'autoriser le recrutement des agents saisonniers dans les divers services aux conditions habituelles :
  - 16 agents aux services techniques
  - 1 agent pour les ports
  - 3 opérateurs au parking de la Fumée
  - 1 coordinateur pour les animations
  - 1 agent pour la mise en place des équipements sur 15 jours.
  - 2 agents de police municipale
  - 22 agents pour les campings du Cadoret et de l'Espérance
- de fixer les tarifs du séjour ados de Pâques organisé par le S.E.E.J.
- d'agréer M. Elie HIRSCH et Mme Marie-Christine AIMERIE en tant que successeurs de M. BACLE et Mme MORINEAU pour l'exploitation des stands 5 et 6, « la Mascotte », de

la place Carnot (3 abstentions : Mme Delrey – MM. Berret et Leduc)

- de donner un avis favorable à une nouvelle demande d'adhésion au Syndicat des Eaux, celle de la Communauté d'agglomération de Royan atlantique
- d'approuver les statuts de la future agglomération résultant de la fusion entre la Communauté d'agglomération du Pays rochefortais et la Communauté de communes de Sud Charente.

Fouras, le 18 mars 2013

Le Maire,

MAIRIE DE FOURAS (Ch-Mme)

Sylvie MARCILLY